

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Ministre d'Etat
Christophe CASTANER
Ministère de l'Intérieur
Place BEAUVEAU
75008 PARIS

Lyon, le 6 octobre 2019

Objet : Préavis de grève pour les journées du 14, 15 et 16 octobre 2019 de 0h à 24h

Monsieur le Ministre,

Notre organisation SUD SDIS dépose un préavis de grève pour les journées du 14, 15 et 16 octobre 2019 de 0h à 24h. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels des SDIS, titulaires, stagiaires et contractuels.

Les dernières réponses apportées par le gouvernement, la CNSIS et la DGSCGC ne sont pas satisfaisantes. Nous maintenons en l'état les demandes suivantes :

- L'adoption de mesures urgentes visant à obtenir des effectifs permettant de faire face à l'augmentation de la sollicitation opérationnelle ;
- La revalorisation de la prime de feu à hauteur de 28 % minimum ;
- La suppression de la sur-cotisation totalement injustifiée de la CNRACL ;
- La fin de la proratisation de l'intégration de l'indemnité de feu dans la calcul à pension ;
- Le déplafonnement de la bonification et la suppression de l'obligation d'être sous statut SPP à la date de radiation des cadres ;
- Le strict respect de la directive 2003-88/CE pour l'ensemble des agents des SDIS, PATS, SPP et SPV ;
- La création d'un audit à propos des discriminations envers les personnels féminins dans les SDIS ;
- L'instauration d'un véritable dialogue social et l'arrêt des négociations statutaires avec une association de loi 1901 ;

Ce préavis est destiné à permettre à tous-tes les agents-es des SDIS qui le souhaitent, de participer aux actions afin d'exprimer et faire prendre en compte leurs revendications en matière de recrutements, de missions, de conditions de travail, et d'évolution salariale.

Conformément à l'article L.2512-2 du Code du travail qui subordonne l'exercice du droit de grève dans les services publics, nous restons à votre disposition pour une réunion permettant de trouver le consensus nécessaire à la résolution de ces alertes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Le secrétaire général

Rémy CHABBOUH

